

MOBILISATION DES INTERVENANTS

- Nous sommes résolus à consulter les vétérans, la GRC, leurs familles et la communauté élargie des intervenants pour créer des occasions où ils pourront fournir des conseils et faire des suggestions.
- Le groupe du café du sous-ministre et six groupes consultatifs pour le ministre des Anciens Combattants sont en place et fournissent des conseils et des recommandations sur des questions liées aux politiques, à l'excellence du service et à la transition, à la santé et au bien-être, aux familles, aux soins et au soutien ainsi qu'à la reconnaissance.
- Parmi les membres figurent des hommes, des femmes, des vétérans 2ELGBTQI+ et autochtones, des représentants d'organismes d'intervenants auprès des vétérans, d'anciens membres de la GRC, des membres des Forces armées canadiennes et des experts en la matière qui défendent les intérêts de la communauté des vétérans.
- Nous organisons des forums et des activités pour les intervenants, notamment le Sommet national des intervenants qui a eu lieu à Montréal les 5 et 6 mars 2024, le Forum des vétéranes qui s'est

déroulé les 7 et 8 mars 2024 et le forum des vétérans 2ELGBTQI+ les 28 et 29 aout.

- La consultation des vétérans et des Canadiens en général est importante pour le Ministère. Nos plus récentes consultations achevées sur Parlons vétérans portaient notamment sur le Forum des femmes 2025, l'embauche des vétérans, le traitement des demandes de soins de santé, les mesures de soutien pour les familles et les aidants ainsi que l'enregistrement et le suivi des appels.

Si l'on insiste :

Q1 – Qui sont les six groupes consultatifs ministériels?

Les six groupes consultatifs ministériels permettent au ministre des Anciens Combattants d'obtenir des conseils directement auprès de vétérans, de Canadiens et d'autres intervenants sur des questions touchant les vétérans et leur famille : les politiques, l'excellence du service et la transition, la santé et le bien-être, les familles, les soins et le soutien, ainsi que la reconnaissance. Chaque groupe consultatif comprend un président, ainsi qu'un cadre supérieur d'Anciens Combattants Canada agissant à titre de coprésident. Un représentant du Bureau de l'ombud des vétérans est invité à assister aux réunions des groupes consultatifs à titre d'observateur. Chaque groupe comprend également un membre en service des Forces armées canadiennes.

Q2 – Pourquoi a-t-on créé des groupes consultatifs ministériels?

Les groupes consultatifs ministériels ont été créés pour permettre de consulter directement les vétérans et les intervenants, améliorer la transparence et traiter les enjeux d'importance pour les vétérans et leur famille. Les conseils fournis par les groupes consultatifs ministériels ont aidé Anciens Combattants Canada à améliorer les programmes et services offerts aux vétérans, notamment en réduisant la complexité des demandes d'avantages et en facilitant l'accès aux services de santé mentale.

Q3 – Pourquoi doit-on renouveler les groupes consultatifs ministériels?

Les membres des groupes consultatifs ministériels ont été nommés en 2016 et ceux qui sont partis ou qui se sont désistés n'ont pas été remplacés. Le processus de renouvellement a permis de doter les postes vacants, de tirer parti du travail déjà accompli et de favoriser l'expression de points de vue nouveaux et diversifiés pour répondre aux besoins changeants des vétérans et de leur famille.

Q4 – Qui a sélectionné les membres des groupes consultatifs ministériels?

Les nouveaux membres ont été sélectionnés par le ministre des Anciens Combattants au moyen d'un processus de candidature ouvert et transparent. Les premiers membres des groupes consultatifs ministériels ont été nommés par le ministre en 2016. Toutefois, nous avons évolué et les besoins des vétérans et de leur famille ont changé, de sorte que nous avons utilisé un processus de renouvellement plus structuré. L'avis de possibilité de renouvellement des six groupes consultatifs ministériels a été affiché le 16 juin sur le site Web d'Anciens Combattants Canada. Les nominations ont été faites en fonction des qualifications des candidats et en accordant la priorité aux voix nouvelles, diversifiées et sous-représentées pour assurer la représentation de nos divers intervenants.

Q5 – Quelle est la participation du ministre dans ces six groupes consultatifs ministériels?

Les six groupes consultatifs ministériels ont été mis sur pied pour accroître la transparence et demander une consultation en ce qui a trait aux questions importantes pour les vétérans et leur famille. Le ministre reçoit des conseils et des directives de ces groupes et les recommandations sont examinées et font l'objet d'un suivi et de mesures appropriées selon les besoins.

Q6 – Qui a participé au Sommet national des intervenants et au Forum des vétéranes?

Environ 170 organismes d'intervenants, membres de groupes consultatifs et partenaires communautaires qui ont assisté au Sommet national des intervenants en personne et un autre 80 virtuellement. Environ 100 vétéranes et organismes axés sur les vétéraines ont assisté au Forum des vétéraines en personne et un autre 60 virtuellement.

CONTEXTE – MOBILISATION ET SENSIBILISATION DES INTERVENANTS

La mobilisation des intervenants est importante pour Anciens Combattants Canada (ACC) qui maintient un dialogue ouvert avec les Canadiens dans le cadre de forums officiels ou non. ACC a tenu plusieurs sommets régionaux et nationaux des intervenants et des assemblées publiques depuis 2016.

En 2016, le ministre des Anciens Combattants a créé six groupes consultatifs pour donner des conseils liés aux politiques, à l'excellence du service, à la santé mentale, aux familles, aux soins et au soutien ainsi qu'à la commémoration. Parmi les membres figurent des vétérans, des représentants d'organismes de vétérans, des membres des Forces armées canadiennes et des experts en la matière. Plusieurs initiatives budgétaires ont été influencées, notamment la pension à vie et la stratégie ministérielle pour réduire les temps d'attente lancée en 2020.

ACC a noué le dialogue avec un certain nombre de groupes de vétérans autochtones et d'organismes nationaux représentant les vétérans autochtones. Nous continuons de chercher des mécanismes respectueux et novateurs qui resserreront la collaboration et de nouvelles façons de travailler ensemble en établissant des relations avec différents organismes autochtones.

La mobilisation et la sensibilisation se poursuivent au moyen d'une plateforme en ligne appelée « Parlons vétérans ». Cet outil de consultation accessible nous permet de recueillir de l'information auprès de la communauté élargie des vétérans. Cette plateforme contribuera à axer nos efforts sur l'amélioration de la conception et de la prestation des programmes pour les vétérans et leur famille. Jusqu'ici, nous avons terminé les consultations sur le Forum des femmes 2025, le traitement des demandes de soins de santé, l'avenir de la commémoration, le processus de règlement des demandes de prestations d'invalidité, l'accessibilité, l'embauche des vétérans, les familles et les mesures de soutien pour les familles et les aidants. L'information que nous avons reçue grâce à ces consultations aide le Ministère à mieux soutenir les vétérans et leur famille.